Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260908-DEL_2026_226-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 septembre 2026

Date de convocation : **Date d'affichage :**	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 33 42

L'an deux mille vingt six, le huit septembre, à 19 Heures 00, à la Montreuil sur Ille - Salle des fêtes - Rue du Clos Gérard, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, ALISON-MOUSSET Gwendoline, DUCLOS Didier, BERNABE Valérie, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, RENAUD Christelle, GAPIHAN-LORET Guylène, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, LUNEL Roger, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, RENOUARD Isabelle, BRUNET Thierry

Absents :
CHALMEL Annick, MONLIBERT Morgane, MORINIERE Clémence, DESMIDT Yves

Absents ayant donné pouvoir :
GORIAUX Pascal donne procuration à BERNABE Valérie
DEWASMES Pascal donne procuration à DUBOIS Jean-Luc
LEHERISSE Pierre donne procuration à GELY-PERNOT Aurore
VASNIER Pascal donne procuration à DUCLOS Didier
GUERIN Patrice donne procuration à LEBRETON Bruno
LAGADEUC Yvan donne procuration à FEREY Yves
JOUAULT Claire donne procuration à ALISON-MOUSSET Gwendoline
DEBORD Valérie donne procuration à LUNEL Roger
BLAISE Laurence donne procuration à HOUITTE Daniel

Secrétaire de séance : Madame CADOR Adeline

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260908-DEL_2026_226-DE

N° DEL_2026_226

Objet **Intercommunalité**

SCIC Terres de Sources - Rapport de gouvernance et de gestion 2025 - Communication

Projet de territoire : AXE 1 Un territoire durable : Accompagner vers des pratiques agricoles durables

Dans le cadre de la loi 3DS et du décret du 4 novembre 2022 (applicable à compter du 1er janvier 2023), les élus mandataires au sein du Conseil d'Administration doivent présenter un rapport à leur collectivité délibérante les informant notamment de la situation économique, financière et juridique des Établissements Publics Locaux (EPL) dans lesquels elles siègent au CA et/ou à l'Assemblée Spéciale.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée pour vote dans les 3 mois qui suivent l'Assemblée Générale qui a approuvé les comptes de l'EPL (article L.1524-5 DU CGCT). L'assemblée générale de la SCIC Terres de Sources, dont la Communauté de communes est membre actionnaire, s'est tenue le 11 juin 2025.

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné est représentée par Monsieur Jean-Yves HONORE, désigné en tant que représentant élu mandataire pour siéger aux instances de la SCIC Terres de Sources par délibération N° DEL_2026_116.

Le rapport de gestion et de gouvernance pour l'année 2025 est disponible en annexe.

Monsieur Le Président propose de prendre acte de la communication du rapport de gestion et de gouvernance de la société coopérative d'intérêt collectif Terres de Sources, pour l'année 2025.

Vu l'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Val d'Ille-Aubigné,

Vu les articles 221 et 222 de la loi 3DS du Journal Officiel du 22 février 2022 modifiant les possibilités de participation des collectivités aux SCIC,

Vu l'approbation du rapport de gouvernance et de gestion 2025 par le comité syndical de la SCIC Terres de Sources en date du 11 juin 2026,

Vu la délibération N° DEL_2021_215 portant sur la prise de participation et l'adhésion de la Communauté de communes à la SCIC Terres de Sources en tant que membre actionnaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

PREND ACTE de la communication du rapport de gestion et de gouvernance de la société coopérative d'intérêt collectif Terres de Sources, pour l'année 2025.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 17/09/2026 Le *17/09/2026,*
Le/la secrétaire de séance, **Le Président,**
Madame CADOR Adeline **Jean-Luc DUBOIS**

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260908-DEL_2026_226-DE